



Bruch en Lot et Garonne

Le Reflet des Tours

Mai 2025 - n° 40

EDITO



Chères Bruchoises, Chers Bruchois,

Le 26 Janvier 2025, jour de vœux, jour particulier.

Votre marque de confiance à l'équipe municipale fait chaud au cœur.

Un jour particulier car, venant de fêter mes cinquante ans, j'ai basculé dans la deuxième partie du siècle avec presque la moitié de mon existence passée auprès de vous.

Jour particulier, car mon discours n'a pas été comme d'habitude, peut-être plus à mon image personnelle que publique et aussi jour particulier, car c'est la dernière fois

que vous avez pu voir et échanger avec le directeur de la Communauté de Communes qui nous a quitté si vite.

Malgré tout, la vie continue et Bruch avance sereinement. Les projets prévus sont en cours de réalisation.

Le centre de secours et d'incendie s'érige au fur et à mesure, la tour Sud est emmitoufflée pour retrouver une splendeur perdue depuis si longtemps (Je sais bien aussi les désagréments que cela peut produire durant les travaux).

Si tout cela peut se concrétiser c'est grâce au travail important et minutieux de toute l'équipe municipale (élus et personnels) et des excellents résultats financiers de la commune.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible », alors gérer, analyser et faire des choix sont les maîtres mots du conseil municipal.

Bruch, village où il fait bon vivre, Bruch toujours tourné vers l'avenir.

Je vous souhaite une belle lecture.

Bien amicalement,

*Alain LORENZELLI
Maire de Bruch*

DANS CE NUMERO

Edito	page 1
Retour en images	page 2
Du côté de la caserne	page 3
• Le Centre d'Incendie et de Secours, au rapport !	
• Le centre de secours de Bruch en quelques chiffres	
• Les sapeurs-pompiers de Bruch recrutent	
• Le point sur les travaux	
• La nouvelle caserne fait appel à vous pour se souvenir !	
• Memo sécurité	
Bruch au cœur du	
Chrono 47	page 4 et 5
Le budget 2025	page 6 et 7
Du côté des travaux	page 7
• Restauration de la Tour Sud	
• Travaux sur l'Auvignon	
Signalétique des chemins de randonnée	page 8
Inscriptions à l'école	page 8
Projet d'ateliers/rencontre	page 8
Agenda.....	page 8
Memento.....	page 8

Le reflet des Tours

Mairie de Bruch
169 Route de l'Albret
47130 Bruch

Directeur de la publication :
Alain Lorenzelli

Comité de rédaction :
Isabelle Bisetto, Lionel Carpinella
Sylvie Eymery,
Dominique Lerouvreur, Léa Beschi

Impression : par nos soins
Diffusion : par nos soins
Imprimé à 320 exemplaires

Retrouvez toutes les actualités de Bruch sur Bruch.fr,
l'application Intramuros et Facebook



site internet Bruch.fr

Retour en images

Mardi 14 janvier

Les seniors du village et les enfants de l'école se sont retrouvés pour partager la galette et quelques parties de loto, à l'initiative de la commission communale d'action sociale.



Jeudi 8 mai

Cérémonie commémorative au monument aux morts



Dimanche
26 janvier

Vœux du maire à la population



Samedi 22 février

Compétition de para basket adapté à la salle des sports de Bruch



Samedi 22 mars

Soirée Karaoké organisée par le Comité des fêtes



et à la bibliothèque...

Très régulièrement, un samedi matin par mois environ, la bibliothèque propose aux familles (de 3 à 99 ans) des animations gratuites permettant les rencontres et activités intergénérationnelles.

Ainsi, le **14 décembre**, afin de fêter dignement la fin de l'année et préparer activement les fêtes, un **atelier créatif sur le thème de Noël** s'est tenu dans la bibliothèque.

Le **11 janvier**, un atelier autour des **cinq sens** a ravi les personnes présentes à l'Espace des deux-Tours.

Dans la salle du conseil, le **25 janvier**, c'est un **spectacle** qui fut **proposé** par l'association **Plume Contante**.

Le **29 mars**, un atelier "**corporel**" a proposé un moment original, unique et convivial mêlant **danse et communication**.

Enfin, le **12 avril**, un atelier de **création de marque-pages** a accueilli nombre de Bruchois.

Et comme d'habitude, les matinées se sont terminées autour d'une collation offerte par la bibliothèque, permettant de poursuivre les discussions et de partager un moment d'échanges agréables et précieux.

En prévision, d'autres matinées se mettent en place, notamment autour d'une initiation à la langue des signes. Et une rencontre conviviale devrait être organisée pour clôturer l'année scolaire.

La bibliothèque a aussi été le théâtre d'une **exposition permanente du 21 décembre au 1er février**. Nos artistes en herbe (la **classe des Petits et Moyens** de Maître Frédéric) ayant écrit et illustré un **conte de Noël** avec l'aide de Marie (notre bibliothécaire) et de Sylvie (l'ATSEM de la classe), ont proposé à tous les visiteurs leur chef-d'œuvre. Fiers de leur travail, nos petits créatifs planchent déjà sur une autre œuvre plus... ludique. A suivre !!!



Du côté de la caserne

Le Centre d'Incendie et de Secours de Bruch, au rapport !

Le 25 janvier 2025, les sapeurs-pompiers ont célébré la Sainte Barbe lors d'une cérémonie dans les règles, en présence de représentants du SDIS 47 et de la Compagnie de Nérac. Ils ont profité de cette soirée pour saluer, non sans émotions, le



bâtiment qui fut leur caserne et le reste pour encore quelques mois.

Outre les remises de diplômes, de grades et de médailles, un des pompiers a été mis à l'honneur ce soir-là : le Sergent Aymeric Devleeschauwer, parti trois semaines aider la population de Mayotte.

Le point sur les travaux

Comme vous avez sûrement pu le constater, la future caserne est désormais « hors d'eau et hors d'air ». Côté intérieur, la chape a été coulée, les placos ont été posés, les pièces ont enfin pris forme. La chape carrelage doit être coulée prochainement. Le chantier est géré par le SDIS 47 ; la réception des travaux est prévue aux alentours de septembre/octobre 2025 pour le bâtiment, et courant novembre/décembre 2025 pour les espaces verts.



La nouvelle caserne fait appel à vous pour se souvenir !

À l'occasion de l'inauguration de la nouvelle caserne, l'amicale des Sapeurs-Pompiers voudrait créer une exposition sur l'histoire des Pompiers Bruchois.

Nous sommes à la recherche de tous les souvenirs que vous pourriez prêter pour cette exposition : uniformes et tenues, équipements, objets divers, textes, photos, archives...

Chaque bout d'histoire a son importance. Nous vous remercions par avance de votre implication.

Le centre de secours de Bruch en quelques chiffres

- Ce sont **16 agents dont 6 femmes** qui composent l'effectif du CIS (Centre d'Incendie et de Secours).
- Sur l'année 2024, ils ont réalisé **166 interventions**, dont 33 sur la commune de Bruch.
- 66% sont des interventions pour le secours à personne, 21% pour des accidents routiers, 9% pour des incendies, le reste représentant des interventions diverses.

Les Sapeurs-pompiers de Bruch recrutent. Pourquoi pas vous ?

Les prérequis pour être sapeur-pompier volontaire :

- avoir au moins 16 ans, au plus 56 ans, et résider en France.
- avoir réalisé le Service National et ne pas avoir eu de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions de SPV.
- passer un entretien dans le centre de secours de Bruch et remplir des conditions d'aptitudes médicales et physiques.

Vous pouvez vous présenter directement au centre de secours, ou laisser une lettre de candidature dans la boîte aux lettres de la caserne actuelle.



Mémo sécurité

Quelle est la différence entre détecteur de fumée et détecteur de monoxyde de carbone ?

- **Les DAAF (détecteur avertisseur autonome de fumée) alertent en cas d'incendie** : Ils servent à avertir si un incendie venait à se créer à l'intérieur de l'habitation. L'installation est obligatoire pour tous les types de logements.
- **Les détecteurs de monoxyde de carbone** alertent si un appareil à combustion (chauffage d'appoint, poêle, insert, chaudière, cuisinière...) refoule du monoxyde de carbone dans la pièce. Ils ne sont pas obligatoires, mais sont des alliés précieux pour prévenir les risques d'empoisonnement au monoxyde de carbone, **un gaz inodore et incolore, mais mortel**.

Où placer ces détecteurs ?

Le détecteur de fumée (DAAF) doit s'installer dans les couloirs, les halls d'entrée et les paliers des chambres. Vous devez éviter de les placer à proximité des sources d'émanation potentielles, comme la cuisine ou à côté d'une cheminée.

L'installation du **détecteur de monoxyde de carbone** doit se faire dans chaque pièce où vous placez des appareils à combustion.

Bruch au cœur du Chrono 47...

Ce ne sont pas moins de 75 équipes qui ont participé à la course du Chrono 47 du 2 Mai dernier. Cette course cycliste de contre-la-montre par équipes compte pour la coupe de France N2/N3, N2 féminine et N3 U19.

Ce sont les divisions juste en dessous d'Elite et de N1, niveaux des coureurs que l'on voit à la télévision.

Le Guidon Agenais présidé par Jean Marie Berton est, depuis 6 ans, l'organisateur de ce rendez-vous des amoureux du deux roues dans notre département.



Alain Lorenzelli, Cathy Gastou, Jean-Marie Berton et Grégory Mauri lors d'une réunion de préparation

Une fois sur deux, la course, orchestrée par Cathy Gastou et Grégory Mauri et les membres de l'association, a lieu sur les terres de l'Albret. Et cette année, pour sa 7ème édition, le Chrono 47 a été organisé à Bruch, ville de départ et d'arrivée de la manifestation sportive.

Les quelques 400 coureurs, sans compter les directeurs sportifs et membres de staff, venus des quatre coins du pays, et pour certains, des quatre coins du monde, se sont installés quelques jours avant la course et ont pu profiter des hébergements et des commerces des alentours. Ils ont pu, également, prendre connaissance des parcours, somme toute, assez exigeants.

Un premier tracé, pour les courses du matin, féminine et junior, partait de Bruch direction Montesquieu, Sérignac puis Ste Colombe, Moncaut, Montagnac, Calignac et arrivait dans notre belle commune, pour une distance totale de 32 km.



Jeudi 1^{er} mai : J-1

Après l'accueil des équipes et des arbitres, s'est tenue la réunion des directeurs de course dans la salle Bourguine de Castillon.



La présentation des équipes s'est déroulée à partir de 16H30 sous la halle.

Et pendant toute l'après-midi, Place Bertrand de Lamothe, les coureurs se sont succédés au contrôle du matériel.



Le second, réservé aux N2 et N3 masculines, partait dans l'autre sens, vers Feugarolles et traversait Espiens, Bruch, Calignac, Montagnac, Moncaut, Ste Colombe, Sérignac et Montesquieu, pour finir devant notre Mairie, à l'endroit même où la ligne d'arrivée de la nocturne cycliste se présente chaque année, comme pour y faire honneur. La longueur totale de la course dépassait les 47 km.



Après la tenue de ces épreuves, les vainqueurs étaient invités à monter sur le podium pour la remise des prix qui eut lieu sous la halle : Chez les U19, La sélection de Bretagne a dominé l'épreuve avec 34 secondes d'avance sur les Néo-Aquitains qui se hissent à la deuxième place aussi au classement de la Coupe de France. Les féminines ont vu le Team Grand Sud, leader de la Coupe de France, l'emporter. Les Bretons de Morlaix emportent le Chrono47, se hissant par la même occasion à la première place provisoire de la Coupe de France N3. Enfin, en N2, l'équipe de Cholet a devancé de 7 centièmes le deuxième, ce qui leur permet prendre la tête provisoirement de la compétition.



Classement U19

1er Bretagne 39'03"
2ème Nouvelle Aquitaine 39'37"
3ème Pays de la Loire 39'49"

Classement N3 Hommes

1er Morlaix Cyclisme performance 1h01'26"
2ème Team 74 Savoie 1h01'52"
3ème Issoire Cyclisme 1h01'53"



Nath Monn - Le Coup de Bordure



Classement N2 Femmes

1ère Team Elles Vertou Rayo'Nantes 33'51"
2ème Team Vern 35 Féminin 35'49"
3ème Team Praz sur Arly Hte Savoie 36'05"



Classement N2 Hommes

1er Union Cycliste Cholet 49 en 1h 00' 42"
2ème Team Marni n'side 1h 00' 42" +0,07
3ème GSC Blagnac Vélo Sport 31 1h 00 55"

Pour le bon déroulement de l'épreuve, une dizaine d'arbitres originaires de toute la France était encadrée par un arbitre international (français) de l'UCI (Union Cycliste Internationale). Le Guidon Agenais (organisateur de l'épreuve) avait, de son côté, rassemblé une centaine de bénévoles afin de garantir la sécurité sur le parcours en épaulant la cinquantaine de gendarmes (dont 25 motocyclistes) ainsi que le bon déroulement administratif et logistique, de 6 h à 19 h.

Parallèlement à l'épreuve, l'inter-association de Bruch a assuré un pôle restauration et divertissement (jeux en bois et maquillage) sur le terrain de pétanque. Une partie du Chœur de l'Auvignon est venue clôturer cette belle journée en chansons sous la halle et dans la salle des fêtes.

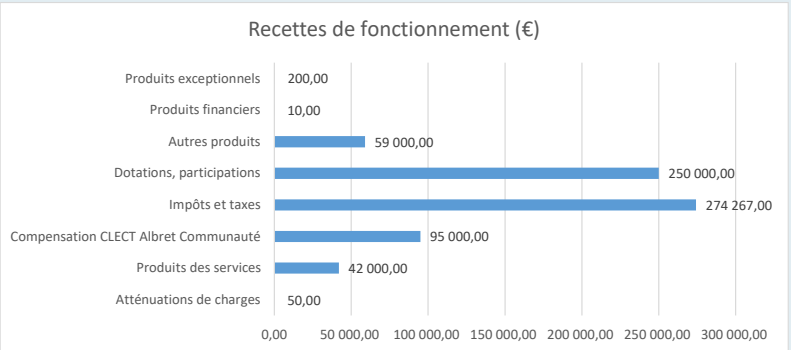
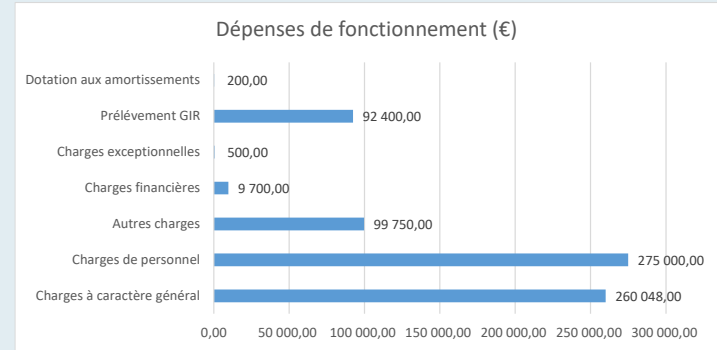
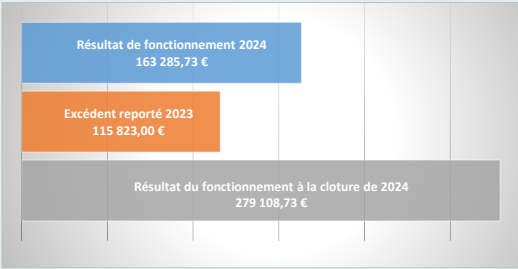
Merci à vous tous qui avez permis que la fête soit belle, ainsi qu'aux enfants du périscolaire de Bruch pour les décorations confectionnées et aux Bruchois pour l'accueil qu'ils ont réservé à cette édition 2025 du Chrono 47 !



Le budget 2025

Section fonctionnement

Le fonctionnement de la commune de Bruch est assez similaire aux années antérieures. La gestion rigoureuse et la constante réflexion pour trouver des solutions d'économies permettent de générer des excédents chaque année. En 2024, plus 163.000 € qui serviront en 2025 à l'investissement. C'est une des trois recettes de l'investissement avec les subventions et l'emprunt. Il est donc important de réaliser des excédents en fonctionnement pour investir. L'investissement est composé de l'entretien, la réhabilitation et la création des bâtiments et de l'achat du gros matériel.

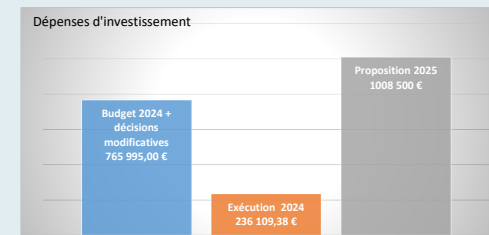


Les charges du personnel représentent 40 % des dépenses, la moyenne des communes de notre strate est à 65 %. Les dépenses courantes (eau, électricité, énergie, alimentation cantine, assurances, etc.) sont le deuxième poste de dépenses avec 29 % des dépenses totales.

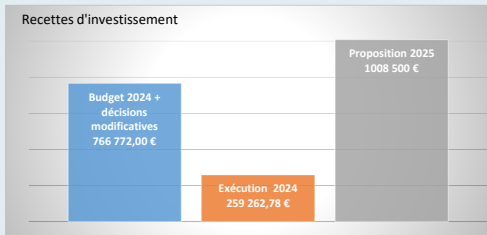
En recette, les impôts représentent 49 % de nos rentrées et les dotations de l'Etat 35 %. Les résultats annuels nous permettent de ne pas toucher aux taux d'imposition. La commune de Bruch n'a pas augmenté ses taux d'imposition du foncier, du foncier non bâti et de la taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) depuis 2006.

Seule la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) augmente. Les modifications en points d'apport volontaire ont permis de contenir la hausse. Ce taux voté par Albret Communauté passe de 13,48 % en 2024 à 15,10 % en 2025. Sans les modifications apportées le taux serait passé à 16,40 %. C'est le coût du traitement, externalisé, qui explose. En effet, les exploitants privés ayant un certain monopole décident du prix qu'ils souhaitent. Pour exemple en 2023, le prix à la tonne de l'enfouissement était à 90 € HT, il est en 2025 à 160 € HT. Ainsi la collecte coûte moins cher mais l'augmentation du prix du traitement est bien plus importante que la maîtrise de la collecte des ordures ménagères.

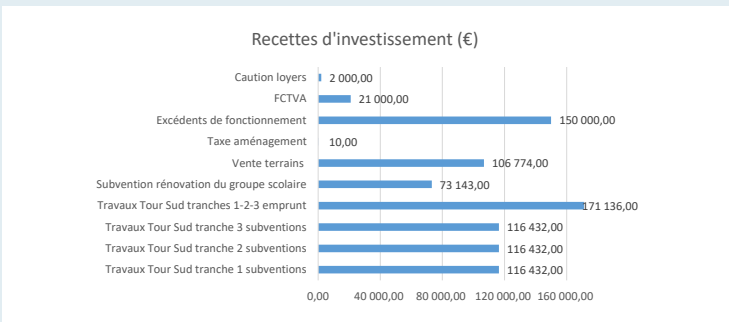
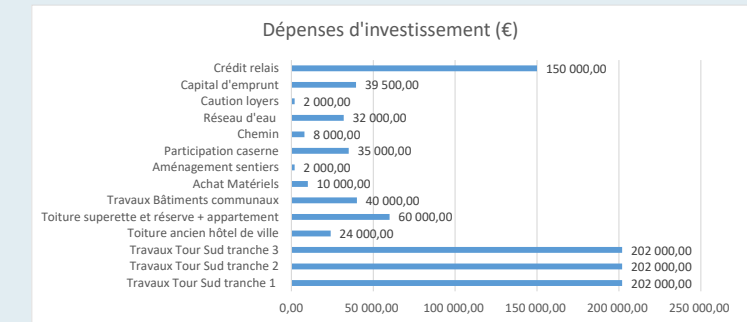
La section investissement :



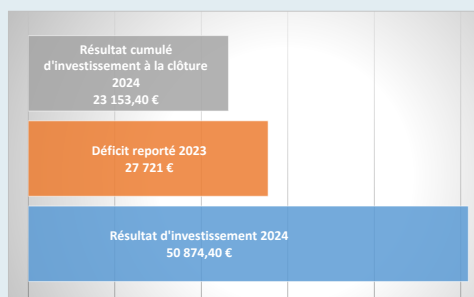
L'investissement est la représentation des travaux et achat de matériels. Les budgets sont souvent plus importants que les réalisations. Nous devons inscrire les projets dans le budget pour faire les demandes de subventions. La commune ne commence les réalisations qu'une fois les aides obtenues, ce qui fait un décalage entre le budget prévisionnel et la réalisation.



L'investissement peut aussi être déficitaire ponctuellement, car nous ne touchons les subventions qu'une fois les dépenses payées et il arrive que les aides ne soient versées que sur l'exercice suivant.



Le budget 2025 (suite)



Les travaux de la Tour Sud constituent la plus grosse dépense d'investissement. Le budget 2025 prévoit trois tranches de 202.000 €. La première est en cours, les aides obtenues (BP 2024), la deuxième démarre courant juin 2025, les subventions sont obtenues et la 3ème est en cours d'instruction pour les aides.

Cette année 2025, l'entretien des toitures des bâtiments communaux est prévu (superette, Espace des deux Tours). La maison de la chasse avance grandement avec une aide en main d'œuvre apportée par la société de chasse.

L'année 2024 a vu un investissement bénéficiaire de plus de 50.000 € qui est venu combler le déficit de l'année 2023 de 27.000 € ce qui permet d'avoir un investissement excédentaire fin 2024 de 23.153 €.

Restauration de la Tour Sud

En ce début de printemps les travaux continuent sur la tour sud de notre village sous la direction du maître d'œuvre, Olivier Salmon, architecte, diplômé de spécialisation et d'approfondissement du patrimoine.

Les entreprises vont se succéder sur l'ouvrage.

En effet, la phase numéro 1 continue. Elle a commencé le 1er avril 2024 pour une durée d'environ une année. Cette phase de travaux consiste à remplacer une par une les pierres de la tour qui présentent une érosion très importante due aux infiltrations d'eau. Lorsque des périodes de gelées se manifestent elles ont pour conséquence de fragiliser les pierres et les rendent poreuses pour au final voir acter leur remplacement. Ce travail est effectué par l'entreprise Vicentini Restauration.



En parallèle à la restauration des élévations de la tour, se préparent les travaux d'électricité. Ces derniers sont réalisés par l'entreprise EURL Bat'Indus à Montagnac. Ils consistent à enlever les réseaux existants et de préparer le passage des futurs réseaux électriques, autour des escaliers et dans les murs des parapets.

Enfin ces dernières semaines de phase 1 sont aussi l'occasion d'anticiper le passage à la phase 2 des travaux de la tour sud. La prochaine étape étant la charpente, il est important et impératif de réaliser les plans d'exécution de celle-ci. Les plans d'exécution sont l'ensemble des documents techniques qui détaillent avec précision la conception des parties de bâtiments en vue de leur conception. Mais aussi, pour que chaque intervenant sache exactement quoi faire pour respecter les spécifications du projet.

Un des lots de la phase 2 va consister à déposer la cloche et l'horlogerie. C'est-à-dire à les retirer, durant les prochains mois, pour permettre la modification de la toiture. La phase 2 va bientôt démarrer elle durera environ une année et consistera à entreprendre la réfection de la charpente et de la couverture entre autres.

Du côté des travaux...

Travaux sur l'Auvignon

Après les dernières et importantes précipitations du mois de mars, nous avons pu nous rendre compte de l'efficacité du nettoyage de certains cours d'eau.

En effet, notre commune a la particularité d'avoir sur son territoire des cours d'eau qui traversent plusieurs infrastructures. L'Auvignon et la Gaule doivent non seulement traverser l'autoroute A62 mais également le canal latéral à la Garonne. Lorsque les ruisseaux coulent en dessous de ses "barrières" cela crée obligatoirement et logiquement des bouchons. Ceux-ci sont dus aux divers éléments de végétation ainsi qu'à la vase et alluvions drainés par les eaux. Ces bouchons sont la cause, en amont des cours, des inondations à la fois des cultures agricoles puis des maisons lorsque celles-ci sont plus conséquentes. Il apparaît donc logique que le nettoyage des cours d'eau se fasse plus régulièrement.

Le conseil municipal de Bruch a décidé, depuis les dernières inondations de juin 2023, d'apporter une extrême vigilance sur l'entretien de l'Auvignon et de la Gaule. Malgré une législation fortement protectrice de l'environnement les élus ont décidé de les nettoyer.

Deux sortes de travaux sont nécessaires : le remplacement et l'entretien de la végétation existante aux abords des digues afin de ralentir le processus de rejet des déchets végétaux. Et le curage des lits des rivières afin que l'écoulement puisse se réaliser dans de bonnes conditions surtout lorsque le débit est accru. Il est important que cet entretien soit fait régulièrement. La Mairie, par le biais d'Albret Communauté, le réalisera le plus clair du temps mais il en est de la responsabilité, également, des propriétaires des parcelles limitrophes des rivières.

En conclusion, le plus gros des travaux sur l'Auvignon a été entrepris mais il est nécessaire qu'un entretien plus régulier soit mis en place. Ceci afin d'éviter que les écoulements soient ralentis lors du passage des ouvrages. Cela permettra de réduire les effets en amont des cours d'eau et sera bénéfique pour les administrés.

Signalétique des chemins de randonnée

Dans Le Reflet des Tours précédent, nous vous annoncions que des panneaux d'informations allaient être installés le long du chemin de randonnée. C'est maintenant chose faite !

Un grand panneau se trouve au foirail, au début et à l'arrivée du parcours. Vous y trouverez des informations concernant le chemin ainsi que d'autres plus généralistes. Dans l'ascension du coteau puis à la jonction avec la route Voltaire (qui mène à Montesquieu), deux pupitres vous renseignent sur le paysage alentours. Celui près de la halle et de l'Espace des Deux-Tours reprend le patrimoine historique bruchois. Enfin, celui de la fontaine Saint-Amans remplace le précédent et rappelle le passé antique de la commune.

Dans quelques mois, un nouveau panneau sera installé au foirail complétant le balisage existant de l'Albrésienne. Pour rappel, l'Albrésienne est une randonnée de 250 km parcourant l'Albret (initiée par la Communauté de Communes). S'adossant aux chemins de randonnée du Comité Départemental du Tourisme, elle propose de parcourir tout ou partie du tracé, en renseignant des étapes gastronomiques, des modes d'hébergement ainsi que de locomotion se trouvant le long du tronçon "local".

Alors... Bonne(s) randonnée(s) à tous et n'hésitez pas à nous signaler si un passage du chemin a besoin d'une intervention de notre part afin de le rendre optimal !



MEMENTO

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h
 Mercredi et samedi : 10h-12h
 Tel : 05.53.95.20.25
 Adresse mail : mairie.bruch@orange.fr
 Site internet : bruch.fr

Permanence de M. le Maire : sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale :

Lundi, mardi, jeudi : 14h-16h30
 Mercredi et samedi : 9h30-12h
 Vendredi : 9h-11h00 et 14h-16h30
 Levée du courrier : du lundi au vendredi à 10h
 Tel : 05.53.48.66.57

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi : 15h-18h
 Jeudi : 14h-16h30
 Samedi : 10h-12h
 Tel : 05.53.98.88.90

Ecole de Bruch et service périscolaire :

Tel : 05.53.95.24.21

Guichet unique petite enfance

05.53.65.21.91 ou 05.53.95.24.21
rpe@albretcommunaute.fr
 Uniquement sur rendez-vous

Assistants sociaux :

MSA : 05.53.67.79.05
 Régime général : Centre médico-social de Nérac
 au 05.53.97.44.00

Ecole :

les inscriptions pour l'année 2025-2026 sont ouvertes !
 Renseignements à la mairie

**Vous avez un talent, une compétence ?
 L'envie de partager ? Ou d'apprendre ?**

Faites-nous en part, la Commission Communale d'Actions Sociales de la Mairie vous propose de partager vos savoirs sous forme d'ateliers/rencontre. Par exemple savoir-faire en couture, en petit bricolage, carterie, broderie, loisirs créatifs, informatique...

Toutes vos idées seront les bienvenues dans l'esprit si cher à notre village de créer des temps de partage et de convivialité.

Contact : Mairie
mairie.bruch@orange.fr
 ou 05.53.95.20.25

AGENDA

- ✓ **6-7-8 juin : la fête des Tours** (journées médiévales)
- ✓ **20-21-22 juin : fête de Bruch**
- ✓ **13 juillet : fête nationale** avec repas, bal et feu d'artifice organisée par les Mimosas Bruchois
- ✓ **1^{er} août : 49^{ème} critérium cycliste de Bruch** départ 21h